

ARRÊTÉ n° 2018 - 28
PRESCRIVANT LA CIRCULATION PAR ALTERNANCE
Rue Des Violettes – au niveau du n°7

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Vu la programmation des travaux de dissimulation des réseaux électriques en souterrain,

Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par l'entreprise CAILLER SARL – Rue du Bois Bouquin – 37110 CHÂTEAU-RENAULT, réceptionnée en mairie le 8 septembre 2018 par mail, représentée par Mme Sylvie SOUTY,

CONSIDÉRANT que les dits travaux nécessitent, au droit du chantier, une réglementation de la circulation et du stationnement pour des raisons de sécurité,

CONSIDÉRANT que cette réglementation pourra être appliquée sans inconvénient majeur pour la circulation, Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er / La circulation des véhicules sera alternée « Rue Des Violettes » au niveau du n°7, du 6 au 18 septembre 2018.

ARTICLE 2ème / Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et une circulation se fera manuellement.

ARTICLE 3ème / Cette réglementation fera l'objet d'un affichage du présent arrêté aux extrémités des travaux. Elle sera également mise en application, annoncée, signalée, conformément aux instructions sur la signalisation routière en vigueur, par les soins et à la charge du concessionnaire ou des entreprise travaillant pour son compte.

ARTICLE 4ème / Toutes contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par les Agents ou fonctionnaires dûment assermentés et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur,

Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- L'entreprise,
- Le STA de Bléré, La Gendarmerie de Château-Renault, Syndicat des Transports Scolaires, SDIS de Fondettes

Affichage en mairie le 8 septembre 2018

Site internet le 8 septembre 2018

Fait à Monthodon, le 8 septembre 2018

Le Maire,
Olivier PODEVIN



The signature is a stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'O' and 'P' followed by a horizontal line and a vertical line.